



Feuillet - 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	40
Titulaires Présents	30
Suppléants avec vote	3
Pouvoirs	4
Nombre de votants	37
Date de la convocation	28/09/2026
Certifié exécutoire le	05/10/2026
Date d'affichage	07/10/2026
Envoyé en préfecture le	07/10/2026

Le cinq octobre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BAYLE Christophe, BERNARD Sylvain, BEZEAU Sophie, BOUCHOT Estelle, BOUDIN Olga,

BORT Jean-Pierre, CASSAN Stéphanie, CHEYPE Sandrine, COUTURAS Alain, DUBOIS Céline, DUPUY Nathalie, ENSERGUEIX Jean-François, GIOUX Sylvain, GUSTIN Fabienne, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LARIVIERE Chrystel, LEGRAIN Alexia, LEGRAIN Olivier, LELIEVRE Carla, LELIEVRE Marie-Christine, MADRANGE Christian, MAZALEYRAT Agathe, MORATILLE Gérard, PLAS Philippe, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, TAVERT Gérard, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : COIGNAC Sébastien, GAGE Pascal, ORZOLEK Catherine.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEAUVAIS Hélène, DELAUNAY Jean-Paul.

EXCUSES : CHASSEING Daniel, DEGERY Sylvie (donne pouvoir à LEGRAIN Alexia), DUVAL Patrick (donne procuration à LEGRAIN Olivier), GARAIS Daniel (donne pouvoir à JENTY Philippe), LAURENT André (représenté), LEFEVRE Corinne, PETIT Christophe (représenté), PEYRAMAURE Pierre (représenté), URBAIN Jean-Yves (donne pouvoir à GIOUX Sylvain), VAN ROEKEGHEM Frédéric.

Secrétaire : JARRIGE Didier.

91-2026 Aide économique à l'association la Maziérade à Peyrissac.

Vu la convention et ses avenants avec la région sur la mise en œuvre du SRDEII 2024,

Vu la délibération 67-2024,

Vu la demande du porteur de projet de VILLAROS Arnaud pour l'association la Maziérade et l'instruction complète de son dossier,

Selon les éléments de la fiche de synthèse annexée et l'instruction du dossier,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide par 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- D'ATTRIBUER une aide économique à l'association la Maziérade de 1 664.65 € maximum pour son investissement,
- D'AUTORISER le Président à signer tous documents permettant la mise en œuvre de cette décision.

Fait à Treignac le 06/10/2026

Le Président, Philippe JENTY





Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vézère-Auvézère

Fiche synthèse

Création d'un magasin de producteurs à Peyrissac Association La Mazierade

Présentation du porteur de projet

Nom / prénom du porteur : Arnaud VILLAROS

Structure du porteur de projet

Dénomination de la structure : Association la Mazierade

Activité : Magasin de producteurs

Présentation du projet

Localisation du projet : Peyrissac

Nature(s) de projet (investissement matériel / immatériel / immobilier...) :

X Création

X Immobilier d'entreprise

☐ Acquisition de matériel

☐ Recrutement

Description succincte du projet (avec quelques arguments) :

L'association La Mazierade a été créée en 2021. Elle a pour but de promouvoir les cultures paysannes.

Elle réunit aujourd'hui une quarantaine de producteurs et d'artisans.

Les membres de l'association ont créé un magasin de producteurs à Peyrissac (vente d'aliments, d'aliments transformés, de produits d'artisanat).

Jusqu'en 2023, ils étaient installés dans le bâtiment d'un membre de l'association. Si ce bâtiment a permis de tester l'activité (qui fonctionne bien) pendant un an et demi, il est devenu trop petit (pas de capacité de stockage notamment).

L'association a souhaité changer de local.

Les travaux ont été réalisés par les membres de l'association (auto construction).

L'ouverture du lieu est prévue en juin 2026.

Projet en faveur de création / maintien d'emploi (si oui, combien) :

☐ Oui

X Non

Délais prévus pour la réalisation du projet : travaux en 2025-2026, ouverture en juin 2026

COMMUNAUTE DE COMMUNES
VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES
19260 Treignac
Lundi 05 octobre 2026

Paraphe

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-200066645-20261005-912026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2026

Feuillet - 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vézère-Auvézère

Plan de financement (avec cofinancements obtenus)

Dépenses		Recettes			
Nature	Montant HT	Financeur	Assiette éligible	Montant	Taux
Ciment (Lafarge)	1 495,17 €	CC V2M (16 %)	10 404,07 €	1 664,65 €	16%
Ciment (Lafarge)	1 137,80 €	LEADER (64 %)	10 404,07 €	6 658,60 €	64%
Briques	3 211,40 €	Autofinancement		2 080,81 €	20%
Sable	553,29 €				
Briques	227,80 €				
Sablage	600,00 €				
Plancher	2 320,55 €				
Plancher	858,06 €				
TOTAL	10 404,07 €	TOTAL		10 404,07 €	100%

Aide CCV2M = 1 664,65 €

Pièces justificatives

Dossier complet :

☒ Oui

☐ Non